

Initiatives ministérielles

souplesse grâce à laquelle elle devrait pouvoir améliorer les services qu'elle offre à sa clientèle existante.

Le projet de loi C-95 est le fruit d'une longue réflexion et d'un effort diligent. La version du projet de loi que je présente aujourd'hui a reçu l'adhésion de l'industrie agricole et de tous ceux qui se soucient de son bien-être, lesquels estiment que l'on devrait actualiser la Loi sur la Société du crédit agricole et clarifier le rôle de la SCA.

Les diverses consultations que nous avons eues nous ont conduits à croire que ce projet de loi reflète en fait ce que veut l'industrie. Au cours des semaines qui ont suivi la présentation de ce projet de loi, nos bureaux et ceux de la Société du crédit agricole ont reçu un grand nombre d'appels de la part d'agriculteurs qui se félicitent de cette nouvelle mesure législative et veulent savoir quand elle sera adoptée et quand les nouveaux programmes seront en place.

Le bruit qui a entouré et les travaux du groupe de travail sur le financement agricole et la présentation de cette mesure législative a suscité de grandes attentes dans le milieu agricole. Au cours des entretiens que nous avons eus avec les agriculteurs et d'autres personnes qui s'intéressent au développement rural, nous avons constaté un sentiment d'excitation et de hâte. Des agriculteurs m'ont maintes fois répété qu'ils étaient très satisfaits de ce projet de loi et qu'ils souhaitaient son adoption dans les plus brefs délais.

La question est assez urgente puisque la saison des récoltes approche et que les agriculteurs planifient pour l'année qui vient. Il faut se rappeler que la saison des récoltes n'est pas la même partout au Canada. Sur la côte ouest, nous savons que les agriculteurs ne tarderont pas à aller aux champs.

Nous reconnaissons tous, je crois, que ce projet de loi est nécessaire. Les employés de la Société du crédit agricole attendent que nous leur donnions un cadre législatif solide qui leur servira à élaborer de nouveaux programmes de financement susceptibles de répondre aux besoins de leurs clients. Quant aux agriculteurs et aux habitants des régions rurales, ils attendent l'adoption de cette mesure pour pouvoir donner suite à leurs projets commerciaux.

Le temps consacré à la réflexion, à la consultation et à la discussion s'est révélé fructueux. Nous sommes maintenant saisis d'une mesure législative qui fait l'affaire de l'industrie. Les agriculteurs de partout au Canada nous écoutent et espèrent que nous l'adoptions.

Je pense que le projet de loi C-95 est une mesure positive et que, si nous faisons en sorte qu'il soit adopté rapidement, les membres de la collectivité rurale l'apprécieront énormément. En effet, les membres du secteur rural attendent cette mesure. Je sais qu'ils comptent sur

notre célérité et qu'ils s'attendent à ce que nous fassions ce que nous sommes venus faire ici, c'est-à-dire légiférer de manière à aider le secteur agricole et nos collectivités rurales.

L'aide que nous donnons ne se limite pas à la ferme. De nombreuses petites collectivités dépendent des agriculteurs et du revenu qu'ils génèrent. En effet, le revenu agricole a des retombées dans les collectivités. Il est très important d'assurer la viabilité de l'industrie de la production alimentaire au Canada.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots à l'occasion de l'adoption du projet de loi C-95, qui modifie la Loi sur la Société de crédit agricole.

Ce projet propose une nouvelle structure pour la Société du crédit agricole. Tous les agriculteurs canadiens s'en félicitent. Les nouvelles dispositions donneront plus de souplesse à cet organisme.

Cela ne veut pas nécessairement dire que l'attitude ou la politique du gouvernement à l'égard des dispositions générales sur le financement de l'agriculture canadienne ont vraiment changé. Le secrétaire parlementaire a dit qu'il était urgent d'adopter le projet de loi parce que la nouvelle campagne agricole débute bientôt.

Dans son ensemble, la Loi sur la Société du crédit agricole traite de financement à long terme des opérations agricoles et d'hypothèques sur les biens immobiliers. Le projet de loi étend le champ d'application de la loi aux usines de transformation, qu'il s'agisse d'installations de nettoyage des grains, d'abattoirs ou d'autres types d'usines de transformation.

• (1250)

Ce que les Canadiens, ce que les agriculteurs veulent savoir, au fond, c'est ce que le gouvernement va faire pour régler la crise financière dans laquelle notre agriculture est plongée cette année à cause de la guerre commerciale que se livrent la Communauté économique européenne et les États-Unis, sur le marché du grain.

Il est clair, à en juger d'après le rapport que le groupe WEFA a publié il y a quelques semaines, que le revenu agricole net va s'effondrer en 1993. Il y est dit que le revenu agricole net réalisé devrait descendre à 3,2 milliards, ce qui rendra inévitable de nouvelles mesures d'austérité dans le milieu agricole. Le revenu agricole net diminuera d'un milliard de dollars au Canada.

L'une des raisons principales de cette diminution d'un milliard de dollars cette année, outre les problèmes climatiques auxquels ont été confrontés l'est et l'ouest du pays en raison de l'automne froid et humide qui a fait que des milliers d'acres de blé sont encore dans les champs des agriculteurs de l'Ontario et que le blé n'a pas été